

## XXVI. Province de Tshuapa

1. Monsieur Monyele Gboluka Freddy, Directeur provincial
2. Monsieur Eva Awala Jean-Pierre, Directeur provincial adjoint chargé des opérations
3. Monsieur Akassa Pasu Paul, Directeur provincial adjoint chargé de l'administration

## Article 2

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance.

## Article 3

Le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité et le Ministre de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2015

Joseph KABILA KABANGE

Augustin Matata Ponyo Mapon

Premier ministre

**Ordonnance n°15/052 du 14 juillet 2015 modifiant et complétant l'Ordonnance n°13/118 du 28 décembre 2013 et l'Ordonnance n° 15/003 du 09 janvier 2015 portant nomination des Commissaires provinciaux et des Commissaires provinciaux adjoints de la Police Nationale Congolaise**

*Le Président de la République ;*

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 2, 79 et 81 ;

Vu la Loi organique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise, spécialement en ses articles 53 et 54 ;

Vu la Loi organique n°12/001 du 27 juin 2012 portant organisation, composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Défense, spécialement en son article 3 ;

Vu la Loi n°13/013 du 1<sup>er</sup> juin 2013 portant statut du personnel de carrière de la Police Nationale, spécialement en son article 67 ;

Vu la Loi de programmation n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles Provinces ;

Vu l'Ordonnance n°11/106 du 27 octobre 2011 instituant le port des grades et insignes distinctifs au sein de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'Ordonnance n°15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères ;

Revu l'Ordonnance n°13/118 du 28 décembre 2013 portant nomination des Commissaires provinciaux et des Commissaires provinciaux adjoints de la Police Nationale Congolaise ;

Revu l'Ordonnance n°15/003 du 09 janvier 2015 portant nomination des Commissaires provinciaux et des Commissaires provinciaux adjoints de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'urgence et la nécessité de déployer les services publics de base dans les vingt-six Provinces conformément aux dispositions de la Loi de programmation déterminant les modalités d'installation de nouvelles Provinces ;

Sur proposition du Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;

Le Conseil Supérieur de la Défense entendu ;

ORDONNE

## Article 1

Sont nommés aux fonctions en regard de leurs noms :

1. Commissariat provincial de Kinshasa ;  
Monsieur Balepukayi Muakadi Isaac Bertin  
Matricule : 289.758  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire.
2. Commissariat provincial Kongo Central ;  
Madame Mayemba Mpudi Régine  
Matricule : 230.746  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire.
3. Commissariat provincial Kwango  
Le Commissaire supérieur principal Wasongolua Ngana Claude  
Matricule : 1196403818582

- Commissaire provincial.  
Le Commissaire supérieur principal Odimba Okito  
Matricule : 1196205585645  
Commissaire Provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Kamuleta Lukusa Evariste  
Matricule : 127. 065  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Nyembwe Kavungu Dieudonné  
Matricule : 1196105473460  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
4. Commissariat provincial Kwilu  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Kamana Uwimana Kanold  
Matricule : 119660895913  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Caumba Fidel  
Matricule : 14183/A  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police Administrative  
Monsieur Kalonji Mulumba  
Matricule : 230.134  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Mayembele Mpangi Anaclet Eddy  
Matricule : 1196300172668  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
5. Commissariat provincial Mai-Ndombe ;  
Le Commissaire divisionnaire Adjoint Bengama Boputwa  
Matricule : 1195400197473  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Yembe Tuba Bob'oto  
Matricule : 119000634425  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative.  
Monsieur Kituma Watala Nzambi  
Matricule : 224.613  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire
- Le Commissaire supérieur principal Bariendera Bwandu Evariste  
Matricule : 1196002290318  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
6. Commissariat provincial Equateur  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Ngoyi Sengelwa  
Matricule : 119604980721  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Pay-Pay Nyarwaya Christian  
Matricule : 1196907615162  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police Administrative  
Monsieur Ndongo Nzita  
Matricule : 1224.618  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police Judiciaire.  
Le Commissaire supérieur principal Dangama Yandanu Juliette  
Matricule : 2195709806671  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
7. Commissariat provincial Tshuapa :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Kalonji Mubengabi  
Matricule : 1195200589762  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Mwakomobila Mpele Valentin  
Matricule : 1195801898321  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mutombo Kanyema  
Matricule : 127.301  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Isiyo Itenasinga  
Matricule : 11969812390  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
8. Commissariat provincial Mongala :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Limengo Jolly Djuabia  
Matricule : 1196007142641

- Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Gidale Hoko Monga Moilo A.  
Matricule : 1194905505557  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Luyanga Mutombo Potien  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Matadi Zola Remy  
Matricule : 1196506358696  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
9. Commissariat provincial Nord Ubangi  
Le Commissaire supérieur principal Eala Bokongo François  
Matricule : 1195600377585  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Ilunga Kitenge Jacques  
Matricule : 1195600417044  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Misoko Lukengu  
Matricule : 407.775  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Mozita Mayindu  
Matricule : 1195807379225  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
10. Commissariat provincial Sud-Ubangi :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Nyembo Ngalusha Placide  
Matricule : 1195200589762  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Nzala Ebola Thadée  
Matricule : 1196409710526  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mbo Omosongo  
Matricule : 265.915
- Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Masila Ngoma Isaac  
Matricule : 1194600553220  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
11. Commissariat provincial Tshopo :  
Le Commissaire supérieur principal Cabuine wa Mihigo  
Matricule : 1196604980721  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal M'ba Inox François  
Matricule : 1195608051396  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mombesa Lingili  
Matricule : 130.520  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire.  
Le Commissaire supérieur principal Bonsange Eolo  
Matricule : 97601/A  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
12. Commissariat provincial Bas-Uele :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Kamanga Mwana Ntenda Joé  
Matricule : 1196502303793  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Kanya Mukenge Maurice  
Matricule : 1196508980932  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mwamba Dibata Evariste  
Matricule : 224. 619  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire.  
Le Commissaire supérieur principal Basa Isasaka Léon  
Matricule : 1195805994044  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
13. Commissariat provincial Haut-Uele

- Le Commissaire divisionnaire adjoint Sabiti Abdala Patrick  
Matricule : 1196910717546  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Kadume Byambu  
Matricule : 119640620934  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Bokakandani Agwa Mibeko Patrice  
Matricule : 163.232  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Mathela Nzinga Massika Bruno  
Matricule : 1196206828760  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
14. Commissariat provincial Ituri  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Alimasi Biganangwa Joseph  
Matricule : 1196406209634  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Kapend Henry  
Matricule : 1196490666310  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Lubunu Sha Mabelengo Désiré  
Matricule : 230.748  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Kangulumba Makwakala Khay K  
Matricule : 1195307163561  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
15. Commissariat provincial Nord-Kivu  
Monsieur Nsamba Kabala Nicolas Désiré  
Matricule ; 230.767  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire
16. Commissariat provincial Sud-Kivu  
Le Commissaire Supérieur principal Mugabo Kanya François  
Matricule : 1196400316680
- Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Shembo Djunga  
Matricule : 289.809  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire
17. Commissariat provincial Maniema :  
Le Commissaire supérieur principal A'Ochi Sango Lumona  
Matricule : 1196300354948  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Lubala wa Luhono Benjamin  
Matricule : 130.525  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Ngongo Umakota Jules  
Matricule : 1196205815617  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
18. Commissariat provincial Tanganyika :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Yav Mukaya Jean  
Matricule : 1195800412403  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Masirika Ruzigane Antoine  
Matricule : 1196209640851  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mudjindji Lubenga Fidèle  
Matricule : 281890/R  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Landu Wunzitisa Blaise  
Matricule : 1195402812736  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
19. Commissariat provincial Haut-Lomami :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Kinsiama Dinkondo Jérôme  
Matricule : 1195108924055  
Commissaire provincial

- Le Commissaire supérieur principal Mokoyo Masia David  
Matricule : 1195307461433  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Munga ya Mulenge  
Matricule : 400.716  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Kyona Katshutshu Charles  
Matricule : 1196807123364  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion.
20. Commissariat provincial Haut-Katanga :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Galenga Makongo Jean Bosco  
Matricule : 1195903646671  
Commissaire Provincial  
Le Commissaire supérieur principal Kyungu Banza Paulin  
Matricule : 1196703916677  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Le Commissaire supérieur principal Lukandula Ekale Paul  
Matricule : 1196500553551  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Mukuna Ntumba Eddy Leonard  
Matricule : 1196301683242  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
21. Commissariat provincial Lualaba :  
Le Commissaire supérieur principal Katunda Lokenye  
Matricule : 2196500709208  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Bahundua Benanga Adolphe  
Matricule : 1196005028748  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Ilunga Lubenga  
Matricule : 265.942
- Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Kasuily Yav Fifi  
Matricule : 2196700402195  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
22. Commissariat provincial Kasai-Oriental :  
Le Commissaire divisionnaire Masandi Lutala David  
Matricule : 1196408988581  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Cinyama Dodo  
Matricule : 1197200178478  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Mawonso Kitekutu Mardochée  
Matricule : 345.272  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Useni Sombo  
Matricule : 14660/A  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
23. Commissariat provincial Lomami :  
Le Commissaire divisionnaire adjoint Tariel Kisak Longin  
Matricule : 1195900192966  
Commissaire provincial  
Le Commissaire supérieur principal Murhy de Munani Eric  
Matricule : 1195800489902  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative  
Monsieur Lumbala Njilamule  
Matricule : 127.308  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire  
Le Commissaire supérieur principal Kamena Mukazo  
Matricule :  
Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion
24. Commissariat provincial Sankuru :  
Le Commissaire divisionnaire Aba Van Ang François Xavier

Matricule : 1196000317073

Commissaire provincial

Le Commissaire supérieur principal Wembo Fariala

Matricule : 1195902137010

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative

Monsieur Ntambwe Mayenga

Matricule : 397.491

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire

Le Commissaire supérieur principal Bamusemba Malinda Albert

Matricule : 1195009718822

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion

25. Commissariat provincial Kasai-Central :

Le Commissaire divisionnaire adjoint Vumulia Tendilonze Gilbert

Matricule : 1195000719343

Commissaire provincial

Le Commissaire supérieur principal Kongolo Kambale Christian

Matricule : 1196300543995

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative

Monsieur Ndity Maliba Fidèle

Matricule : 264. 990

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire

Le Commissaire supérieur principal Kota Monda Xavier

Matricule : 1190407670492

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion

26. Commissariat provincial Kasai

Le Commissaire supérieur principal Egwake Monga Akambu

Matricule : 1196408884208

Commissaire provincial

Le Commissaire supérieur principal Nsukami Elaya Makumbu

Matricule : 1195306519624

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police administrative

Monsieur Bavweza Keto Antoine

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police judiciaire

Le Commissaire supérieur principal Bahati Tawabo

Matricule : 1196800637300

Commissaire provincial adjoint chargé de la Police d'appui et de gestion

Article 2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance ;

Article 3

Le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance, qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2015

Joseph KABILA KABANGE

Augustin Matata Ponyo Mapon

Premier ministre.

**Ordonnance n°15/053 du 14 juillet 2015 modifiant et complétant l'Ordonnance n°13/120 du 28 décembre 2013 portant nomination des Directeurs et des Directeurs adjoints au sein du Commissariat général de la Police Nationale Congolaise**

*Le Président de la République ;*

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 79 et 81 ;

Vu la Loi organique n°11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise, spécialement en ses articles 38, 39, 40, 41 et 42 ;

Vu la Loi organique n°12/001 du 27 juin 2012 portant organisation, composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Défense, spécialement en son article 3 ;

Vu la Loi n°13/013 du 1<sup>er</sup> juin 2013 portant statut du personnel de carrière de la Police nationale, spécialement en son article 67 ;

Vu l'Ordonnance n°11/106 du 27 octobre 2011 instituant le port des grades et insignes distinctifs au sein de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'Ordonnance n°15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères ;

Revu l'Ordonnance n°13/120 du 28 décembre 2013 portant nomination des Directeurs et des Directeurs adjoints au sein du Commissariat général de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'urgence et la nécessité ;

Sur proposition du Gouvernement ;

Le Conseil Supérieur de la Défense entendu ;

## ORDONNE

### Article 1

Sont nommés aux fonctions en regard de leurs noms :

1. Direction de la sécurité publique  
Le Commissaire supérieur principal Kabamba N'kole  
Matricule : 12752/A  
Directeur
2. Direction de la Police des frontières  
Le Commissaire supérieur principal Bolabolo Boo Bombombo  
Matricule : 1195703526072  
Directeur  
Le Commissaire supérieur principal Amisi Busangu  
Matricule : 1195703959744  
Directeur adjoint
3. Direction de la lutte contre la criminalité  
Monsieur Konde Kinzonzi  
Matricule : 297.178  
Directeur  
Le Commissaire supérieur principal Matata Bembe Innocent  
Matricule : 1196602256536  
Directeur adjoint
4. Direction contre la criminalité économique et financière  
Monsieur Tobunelo Bekolo  
Matricule : 265.927  
Directeur adjoint

5. Direction des Ressources humaines  
Le Commissaire supérieur principal Ndonga Khindji  
Matricule : 1196206176537  
Directeur  
Le Commissaire supérieur principal Pungwe Kasongo Kazadi  
Matricule : 1195810105531  
Directeur adjoint
6. Direction des études et planification  
Le Commissaire supérieur principal Amisi Nyembo Albert  
Matricule : 1196105473460  
Directeur  
Le Commissaire supérieur principal Makakuna Ditu Daniel  
Matricule : 1195303569309  
Directeur adjoint
7. Direction bureau central national Interpol  
Monsieur Mbiashu Movuli Prospère  
Matricule : 315.908  
Directeur
8. Direction de l'identité judiciaire et fichier central  
Monsieur Oke Yum  
Matricule : 130.512  
Directeur
9. Services des transmissions et télécommunications  
Le Commissaire supérieur principal Bagabo Bigirimana Jean  
Matricule : 1195203588981  
Directeur-Chef de service  
Le Commissaire supérieur principal Yanzere Mbonze Alexis  
Matricule : 1196003545658  
Directeur-Chef de service adjoint

### Article 2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance ;

### Article 3

Le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance, qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2015

Joseph KABILA KABANGE

Augustin Matata Ponyo Mapon

Premier ministre

**Ordonnance n°15/055 du 14 juillet 2015 modifiant et complétant l'Ordonnance n°13/116 du 28 décembre 2013 portant nomination au sein des Formations Nationales Spécialisées et des Services Centraux du Commissariat général de la Police Nationale Congolaise**

*Le Président de la République ;*

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 79 et 81 ;

Vu la Loi organique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise, spécialement en ses articles 42 et 43 ;

Vu la Loi organique n° 12/001 du 27 juin 2012 portant organisation, composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Défense, spécialement en son article 3 ;

Vu la Loi n° 13/013 du 1<sup>er</sup> juin 2013 portant statut du personnel de carrière de la Police nationale, spécialement en son article 67 ;

Vu l'Ordonnance n°11/106 du 27 octobre 2011 instituant le port des grades et insignes distinctifs au sein de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'Ordonnance n°15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères ;

Revu l'Ordonnance n°13/116 du 28 décembre 2013 portant nomination au sein des Formations nationales spécialisées et des services centraux du Commissariat général de la Police Nationale Congolaise ;

Vu l'urgence et la nécessité ;

Sur proposition du Gouvernement ;

Le Conseil Supérieur de la Défense entendu ;

ORDONNE

Article 1

Sont nommés aux fonctions en regard de leurs noms :

A. Unité de protection des institutions et de hautes personnalités :

Le Commissaire supérieur Komaya Ngbalo José

Matricule : 2196401964420

Commandant second chargé d'administration.

B. Légion nationale d'intervention :

Le commissaire supérieur principal Ilunga Luyoyo

Matricule : 11528/A

Commandant

Le Commissaire supérieur principal Ngusu Manzila Jérémie

Matricule : 55744/A

Commandant second chargé d'administration.

C. Services de statistiques :

Le Commissaire supérieur principal Mubembe Kampangala Ruffin

Matricule : 1196208049445

Directeur chef de service

D. Service de coopération policière internationale

Le Commissaire supérieur Kalenda Mulaja Etienne

Matricule : 2196401964420

Directeur-Chef de service adjoint

Article 2

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance ;

Article 3

Le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance, qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2015

Joseph KABILA KABANGE

Augustin Matata Ponyo Mapon

Premier ministre